



2023-2024

Rapport RSE Axtom



Sommaire

4

Éditorial

6

Axtom :
qui sommes-nous ?

6

Une aventure entrepreneuriale au service
des entreprises et des territoires

8

2023, 9^{ème} année consécutive
de croissance

10

Métiers et gouvernance

12

Comité RSE

14

Axtom,
une entreprise engagée

16

Mener une politique
environnementale globale

20

Fédérer les collaborateurs
autour d'un ADN commun

24

Être une entreprise citoyenne



“ Notre démarche RSE découle de cette volonté d’agir et d’avoir un impact positif sur les territoires ainsi que sur les femmes et les hommes qui nous entourent. ”

Éditorial

Axtom est le fruit d’une belle aventure au cœur de laquelle sont incarnées, depuis sa création, de puissantes valeurs : le partage, l’authenticité et l’esprit d’équipe. Près de 10 ans après sa création, nous avons aujourd’hui constitué un collectif d’entrepreneurs qui fait vivre ces valeurs et participe pleinement au développement des entreprises et des territoires partout en France.

Responsables et engagés, nous déployons des efforts quotidiens pour créer des environnements plus résilients, favoriser l’innovation durable, encourager l’entrepreneuriat et la création de valeur. Notre démarche RSE découle de cette volonté d’agir et d’avoir un impact positif sur les territoires ainsi que sur les femmes et les hommes qui nous entourent.

Ce premier rapport RSE concrétise notre engagement fort et historique envers des pratiques durables et responsables.

Un grand merci à l’ensemble de nos équipes, de nos clients et partenaires qui portent fort et soutiennent cette démarche, et qui jouent un rôle clé dans sa mise en œuvre.

Clément VAN TORNHOUT
Vice-Président Associé Cofondateur

Axtom : qui sommes -nous ?

Une aventure entrepreneuriale au service des entreprises et des territoires

Le groupe se définit comme un collectif d'entrepreneurs dont le succès repose sur un modèle de croissance et de gouvernance inédit, fondé sur l'accès à **l'entrepreneuriat** ainsi que sur le **partage de la valeur**. Ce modèle permet aux dirigeants des filiales métiers de devenir associés du groupe, combinant ainsi partage de la valeur et **prise de décision collective**.

Cette approche, qui consiste donc à encourager l'entrepreneuriat en créant des entreprises implantées localement, favorise le développement économique des territoires et fait d'Axtom un groupe intrinsèquement orienté vers la réussite collective.

Notre mission

Les territoires ont de l'avenir !

Leur développement dépend de leur capacité à répondre aux enjeux d'une économie globale portée à l'échelle locale. Parce que les territoires sont au cœur de multiples transitions.



2023, 9^{ème} année consécutive de croissance

NOS CHIFFRES À FIN 2023

208,5 M€

CA consolidé en 2023

35 %

de croissance vs. 2022

7

nouvelles implantations
sur le territoire national



217

collaborateurs dont **40 associés**

13

nouveaux associés

100

nouveaux collaborateurs



près de
2 millions de m²

livrés ou en cours

4140

entreprises implantées

337

projets livrés ou en cours
de commercialisation



Métiers et gouvernance

 **ancoris**

 **axdev**

 **axess**

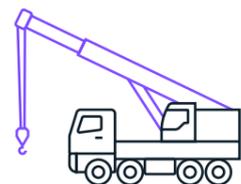
 **octalise**



**Conseil
aux territoires**



**Développement
immobilier**



Construction



**Investissement
et gestion**

Ces entités déploient des solutions immobilières sur-mesure avec le même objectif : créer de nouvelles manières d'entreprendre et de travailler ensemble pour faire naître des opportunités pour les entreprises et les territoires.



Comité RSE

En 2022, Axtom a créé son comité RSE qui a pour rôle d'impulser et de suivre la politique RSE du groupe. Il veille à l'intégration des principes de la RSE au sein des entités.



Valérie SANTERRE
Représentante Axess
✉ vsanterre@axess-solutions.eu



Aude CARREIRA
Représentante Axdev
✉ acarreira@ax-dev.eu



Yannick MUSSETA
Représentant Ancoris
✉ ymusseta@ancoris.fr



Clément VAN TORNHOUT
Vice-Président Associé Cofondateur
Sponsor
✉ cvantornhout@axtom.eu



Roxane BESSIS
Responsable RSE groupe Axtom
✉ rbessis@axtom.eu



Nicolas BOUVIER
Représentant Axtom
✉ nbouvier@axtom.eu



Nathalie CHANTELOUP
Représentante Axtom
✉ nchanteloup@axtom.eu



Lucie MONTES
Chargée de communication Axtom
✉ lmontes@axtom.eu

Axtom, une entreprise engagée

Axtom est un groupe qui se distingue par une stratégie RSE ambitieuse. La qualité de cette stratégie est reconnue par l'organisme de notation EcoVadis, qui a attribué la médaille Silver au groupe Axtom pour sa première certification en 2023.

Cette distinction place l'entreprise dans le top 15 % des entreprises ayant le meilleur système de management RSE, parmi plus de 100 000 entreprises évaluées par l'organisme.

Ce système d'évaluation repose sur les 4 piliers suivants :



Environnement



Éthique



**Social
& droits humains**



**Achats
responsables**



L'ambition du groupe en matière de RSE est structurée autour de 3 grands objectifs stratégiques transverses :



**Mener une politique
environnementale globale**

afin de réduire l'impact du groupe, de ses collaborateurs et de ses activités, tout en intégrant ces enjeux dans les offres et services de chacune des entités.



**Fédérer l'ensemble
des collaborateurs**

autour d'un ADN commun, pour favoriser le bien-être, la cohésion, le développement des compétences, l'inclusion et la diversité, et ancrer ces principes de manière durable.



Être une entreprise citoyenne

pour avoir un impact positif sur la société grâce à une démarche solidaire, une politique d'achats responsables et un strict respect des règles éthiques.

Mener une politique environnementale globale

Pour réduire l'impact de ses activités

Axtom accompagne ses clients dans leur stratégie immobilière et leur propose des offres durables afin de les orienter vers des choix responsables.

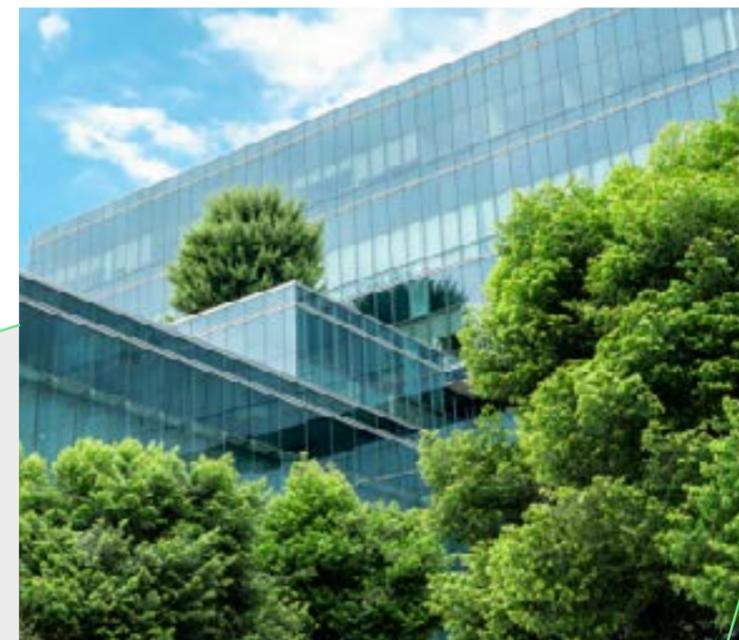
✓ AXTOM S'ENGAGE À PROPOSER DES SOLUTIONS MÉLIORATIVES À :

50 %	75 %	100 %
de ses clients d'ici à 2025	de ses clients d'ici à 2026	de ses clients d'ici à 2027



Pour ce faire, Axtom a noué plusieurs partenariats stratégiques :

- Le **partenariat avec EDF-ENR**, signé en 2021, constitue un accord stratégique pour accélérer la conception et la construction de bâtiments innovants dotés notamment de **toitures et d'ombrières photovoltaïques**, ainsi que de **batteries de stockage électrique**. L'ambition d'Axtom et d'EDF-ENR est d'aller plus loin que le cadre défini par la loi Énergie-Climat en concevant des **bâtiments neutres en bilan carbone**, intégrant des places de parking équipées de systèmes de recharge pour véhicules électriques.
- Le **partenariat avec ESSP Solution**, société d'ingénierie spécialisée dans la transformation durable, signé en 2024 par Ancoris. Leur offre groupée, intitulée « **Terr'Eco** », offre aux entreprises et aux territoires une solution unique qui leur permet de conjuguer **développement économique et transition environnementale**. L'objectif : accompagner 100 entreprises d'ici fin 2025.



Axess propose à ses clients des solutions visant à favoriser des projets durables :

- Le « **Pack Construction Durable** » favorise la **biodiversité** (végétalisation des façades et toitures, installation de ruches, etc.), **l'économie d'eau** (système de récupération des eaux, traitement des eaux de voirie, utilisation de bitume drainant et dépolluant, etc.) ou encore la **perméabilisation des sols** (parkings infiltrants et verts, etc.).
- Le « **Pack énergie** » : installation de pompes à chaleur, renforcement des isolations, renforcement de l'étanchéité des parois, etc.

✓ EN 2025, AXTOM S'ENGAGE À :

- Proposer une solution « Pack » à 100 % de ses clients.

Pour réduire l'impact de ses collaborateurs et de ses bureaux



Améliorer le bilan énergétique lié aux transports des collaborateurs

La totalité de la flotte automobile a été remplacée par des **véhicules hybrides**.

✓ AX TOM S'ENGAGE À :

- Créer un plan de mobilité durable en 2025.
- Former 100 % des collaborateurs « roulants » à l'écoconduite à horizon 2026.



Réduire les déchets

L'ensemble des bureaux sont équipés de **poubelles de tri**. Plusieurs mesures relatives à la réduction de l'utilisation du papier ont été mises en place : sensibilisation des collaborateurs, utilisation d'un logiciel pour les contrats cadres chantiers, signatures électroniques généralisées.



Sensibiliser aux enjeux environnementaux

Une dizaine de collaborateurs ont participé à un atelier « **La Fresque du Numérique** » et près de 90 collaborateurs ont participé au challenge « **Ma Petite Planète** » en juin 2024.

✓ EN 2025, AX TOM S'ENGAGE À :

- Former et sensibiliser 30 % des associés.
- Proposer à 100 % des collaborateurs de participer à la Fresque du Climat.

Enfin, en vue d'engager une démarche à la fois globale et structurée de réduction de ses émissions de CO₂, le bilan carbone du groupe a été réalisé.

Axtom s'engage à bâtir une feuille de route environnementale visant à réduire ses émissions en 2025.

Fédérer les collaborateurs autour d'un ADN commun

Pour leur bien-être et leur sécurité

Le groupe Axtom et ses associés accordent une importance toute particulière au bien-être et à la sécurité de leurs collaborateurs. De nombreuses actions sont menées en ce sens :



À l'occasion de la **semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)** en juin 2024, les collaborateurs ont bénéficié d'un cours d'automassage ainsi que de sessions de massages assis sur trois des sites du groupe.

Les collaborateurs parisiens ont également eu l'opportunité de tester de nouveaux sièges de bureaux et de voter pour leur favori en vue de l'installation dans les nouveaux locaux en 2025.



100 % des représentants des CSE sont formés lors de la prise de mandat afin de s'assurer du bon niveau d'information des représentants du personnel et, par conséquent, d'un dialogue social de qualité.



Toutes les dispositions nécessaires sont prises pour assurer la **santé et la sécurité des collaborateurs au travail**.

26 collaborateurs ont suivi une formation de Sauveteur Secouriste au Travail à ce jour.

De plus, est organisé chaque année **« Les printemps de la sécurité »**, un mois rythmé par des sessions de sensibilisation aux sujets de sécurité sur les chantiers (webinaires, formations, « vis ma vie »).

17 actions de sensibilisation ont été organisées en 2023.



Une charte disponible sur l'Intranet, visant à lutter contre toute forme de harcèlement au travail a été rédigée conjointement avec les partenaires sociaux, signée par l'ensemble des entités du groupe et présentée aux collaborateurs.

L'objectif ? Favoriser un environnement de travail sain et respectueux, et formaliser une procédure d'alerte.

Pour le développement des compétences

Axtom accompagne le développement des compétences de ses collaborateurs.

Les managers sont fortement encouragés à réaliser au moins **deux entretiens formels par an**, afin d'évoquer les objectifs fixés, les besoins de formation ou encore les plans de carrière des collaborateurs.

Dans un contexte d'hypercroissance, avec plus de 120 arrivées en 2023, le groupe Axtom a élaboré **un plan d'intégration** qui s'applique à l'ensemble des nouveaux arrivants.

Un recueil des besoins de formations a été mis en place pour répondre aux demandes individuelles de développement des compétences.





Pour la diversité, l'inclusion et la **parité**

Axtom favorise la **diversité, l'inclusion et l'équité** dans les promotions et les opportunités de développement de carrière, en assurant la transparence de ses pratiques.

Depuis août 2024, Axtom est signataire de la Charte de la Diversité.

Sa politique de recrutement garantit l'égalité des chances pour tous les candidats et un accès équitable à la formation, à la mobilité interne et à l'avancement professionnel.

Pour minimiser les biais de jugement lors des recrutements, **50 % des managers ont été formés aux techniques de recrutement inclusif** entre 2023 et fin 2024, y compris aux règles légales contre la discrimination et aux biais de jugement individuels.

✓ EN 2025, AXTOM S'ENGAGE À :

- Former 100 % de ses managers aux techniques de recrutement inclusif.



L'entreprise veille également à **l'intégration de personnes en situation de handicap**. Une charte handicap interne à l'entreprise a été élaborée en 2023, elle pose les bases d'une politique volontariste visant à :

- Favoriser le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Développer des actions de formations spécifiques.
- Informer et sensibiliser les collaborateurs.

Dans cette perspective, le groupe Axtom participe au **DuoDay 2024**, une initiative permettant à des personnes en situation de handicap de passer une journée en « duo » avec un collaborateur afin d'observer son travail et de participer à ses tâches quotidiennes.



Le groupe est conscient des avantages de la parité tant dans ses équipes salariées, que dans ses organes de direction ou dans la population des entrepreneurs qui le composent.

✓ AXTOM S'ENGAGE À ATTEINDRE :

50 %

de parité dans les fonctions de direction à horizon 2030

50 %

de parité à tous les niveaux de l'organisation à horizon 2030

Être une entreprise citoyenne

Agir de manière **solidaire**

En décembre 2023, le groupe Axtom a créé la **Fondation Axtom Entrepreneurs et Territoires**, abritée par la Fondation de France. Elle a pour objet de soutenir des projets d'intérêt général qui répondent aux enjeux des citoyens et des territoires afin de construire une société plus juste et plus durable. En 2024, plusieurs centaines de milliers d'euros ont été alloués au budget de la Fondation pour financer des projets entrepreneuriaux.

Parallèlement, le groupe mène diverses actions solidaires tout au long de l'année. En 2023, Axtom a fait don d'une douzaine d'ordinateurs portables, de trois unités centrales et de douze écrans à l'association Un Livre pour Tous, dont la mission est de faciliter l'accès à la lecture en France et en Afrique.



Acheter de manière **responsable**



La formation des collaborateurs

Pour les sensibiliser et les éduquer aux enjeux des achats responsables, incluant la sélection des fournisseurs et la mise en oeuvre de pratiques d'achats responsables.

✔ AXTOM S'ENGAGE À :

- Former les 5 collaborateurs du groupe réalisant les achats les plus stratégiques avant fin 2024.
- Former 100 % des chefs de projets Axtom en 2025.



L'engagement des fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe Axtom attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils adhèrent aux mêmes standards de responsabilité sociétale que lui et qu'ils s'engagent à respecter l'ensemble des règles énoncées dans son code de conduite des fournisseurs créé en 2024. Une clause « achats responsables », reprenant les mêmes principes, est également intégrée aux contrats de sous-traitance depuis fin 2024.

✔ AXTOM S'ENGAGE À :

- Transmettre le code de conduite des fournisseurs au top 10 des fournisseurs de chacune des entités.
- Intégrer la clause « achats responsables » dans 100 % des nouveaux contrats de sous-traitance.



L'évaluation des fournisseurs et des sous-traitants

Un contrôle systématique des engagements RSE des sous-traitants est désormais intégré au processus de sélection grâce à un outil mis en place par le groupe en 2024 : VIACO, qui procède à une préqualification de 100 % des entreprises.

✔ AXTOM S'ENGAGE À :

- Évaluer le top 10 des fournisseurs de chacune des entités du groupe.
- Évaluer 100 % des sous-traitants.

Adopter des pratiques éthiques

Une politique éthique rigoureuse

fixe des règles de conduite pour garantir le respect des collaborateurs, la transparence des pratiques, la lutte contre la corruption et la prévention des conflits d'intérêts. Chaque employé s'engage à respecter ces règles pour maintenir un environnement de travail éthique et inclusif.



Une procédure d'alerte

permet à toute personne de signaler des violations graves telles que le conflit d'intérêts, le blanchiment d'argent, la corruption ou le harcèlement. Cette procédure assure la protection des lanceurs d'alerte, garantit leur anonymat et la confidentialité des échanges, et prévoit une réponse rapide et appropriée à chaque alerte.



Plusieurs outils de sécurité de l'information

ont été mis en place, notamment la directive sur la gestion des événements et des incidents de sécurité qui prévoit des mesures de sécurité pour la gestion des incidents de sécurité des systèmes d'information, incluant la collecte, l'analyse, la classification et la résolution des incidents, la gestion des crises, etc. La charte IT du groupe définit, par ailleurs, les conditions d'accès et les règles d'utilisation des outils informatiques du groupe.





axtom